



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

## **COMPTE-RENDU RÉUNION CE SUR LE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL**

<http://cgt-ford.com> - Lundi 7 décembre 2015



### **Information-consultation sur le choix du service de santé (article R. 4622-17 du Code du Travail) - Avis :**

Pour rappel, le médecin du travail de FAI part à la retraite à la fin de l'année. Comme la direction n'a pas trouvé de remplaçant, elle a choisi le service de santé au travail interentreprises AHI33 (Association Hygiène Industrielle 33).

AHI33 nous présente leur service de santé au travail. Il s'agit d'une association à but non lucratif (loi 1901). A ce jour, il y a 28001 entreprises adhérentes avec un effectifs de 274328 salariés sous surveillance médicale. AHI33 dispose de 83 médecins dont 55 à temps plein, 28 temps partiels dont 2 internes et 10 médecins collaborateurs. Le conseil d'administration et la commission de contrôle sont paritaires. Il y a aussi une commission médico technique.

En moyenne, un médecin d'AHI33 suit 3787 salariés (ex 2015). Dans ces conditions, il apparaît une impossibilité de suivre les salariés au cas par cas. Les visites se feront tous les 2 ans mais en alternance avec un médecin et une infirmière. Nous verront donc un médecin du travail seulement tous les 4 ans. Les visites se feront à FAI.

La situation de la médecine du travail en France qui nous est dépeinte par le représentant d'AHI33 est catastrophique. Il y a un manque très important de médecins au travail du fait des mauvais choix des différents gouvernements et selon les prévisions, ce phénomène va continuer à s'aggraver.

En conséquences, il apparaît que c'est à l'entreprise de se doter des moyens nécessaires pour remplir les missions d'amélioration des conditions de travail et de se saisir des missions permettant de garantir la bonne santé des salariés et le rôle du CHSCT est essentiel.

Nous constatons que contrairement à ce qu'avait polémiquement affirmé le DRH lors de la réunion précédente, ce n'est pas le site internet de la CGT Ford qui fait peur aux médecins du travail mais le manque criant de professionnels qui empêche les recrutements. Le médecin d'AHI33 confirme d'ailleurs qu'il entretient de très bonnes relations avec les membres CGT de la commission paritaire. Le problème du DRH de FAI avec la CGT ne concerne finalement que lui.

A FAI, le médecin ne sera présent qu'un jour par semaine, ça sera toujours le même qui nous sera affecté. Le service médical conservera 2 infirmiers. La direction « promet » de compléter ce qui manquera. Il faut aussi savoir qu'à tout moment, un salarié peut demander à rencontrer le médecin du travail lorsqu'il le souhaite. Il sera demandé à chaque salarié son accord pour transférer son dossier médical au nouveau médecin du travail.

8 votants : 3 favorables, 1 défavorable et 4 blancs

La CGT déclare ne pas avoir de défiance envers l'AHI33 mais être inquiète de la baisse des moyens attribués aux services de santé au travail en général. Nous déplorons la dégradation de la médecine du travail et les visites passées depuis quelques années d'une par an à une tous les 2 ans et 4 ans par un médecin dans le cas présent.